



**ACADÉMIE
DE LILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**ASIA SPORTS ET CULTURE
ANNEE SCOLAIRE 2025/2026**

(concerne les agents)

**Pour les personnels exerçant dans le Nord ou
retraités de l'enseignement public**

DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION
NATIONALE DU NORD
Bureau de l'action sociale en faveur des personnels
144 rue de Bavay BP 669
59033 LILLE CEDEX
03 20 62 33 97 (de A à E) – 03 20 62 31 28 (de F à P) – 03 20 62 32 58 (de
Q à Z)
03 20 62 30 66 (enseignement privé)
dsden59.actionssociale@ac-lille.fr

**Pour les personnels exerçant dans le Pas-de-Calais
ou retraités de l'enseignement public**

DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION
NATIONALE DU PAS-DE-CALAIS
DGF2- Service de l'action sociale
20 boulevard de la liberté CS 90016
62021 ARRAS CEDEX
03.21.23.91.49/ 03.21.23.82.73/ 03.21.23.82.57/ 03.21.23.82.85
ce.i62dgf2@ac-lille.fr

**La prestation « ASIA Sport et Culture » a pour objet d'apporter une contribution financière aux frais d'inscription
des agents participant à une activité sportive, artistique ou culturelle.**

BENEFICIAIRES

- les personnels titulaires ou stagiaires en position d'activité, rémunérés sur le budget de l'état
- les contractuels exerçant dans un établissement public, en position d'activité et justifiant d'un contrat initial de 6 mois sans interruption
- les contractuels à titre définitif exerçant dans un établissement privé sous contrat en position d'activité et rémunérés sur le budget de l'état
- les AED et les AESH
- les retraités de l'enseignement public percevant une pension de l'état et domiciliés dans l'académie
- les ayants droit (veufs et veuves d'agents décédés percevant une pension de réversion, tuteurs d'orphelins de l'Education nationale)

CRITERES D'ATTRIBUTION

- l'agent doit être inscrit à une activité annuelle sportive, artistique ou culturelle
- l'agent doit être inscrit à une association sportive affiliée à une fédération nationale ou à une association culturelle relevant d'une collectivité territoriale
- l'activité ne doit pas être ponctuelle

MODE DE CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL

Pour les ASIA, le Quotient Familial se calcule sur la base des revenus N-1.

Pour une demande effectuée en 2025, il faudra fournir l'avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024.

$$QF = \frac{\text{Revenu Brut Global}}{\text{nombre de parts fiscales (1/2 part fiscale supplémentaire pour les familles monoparentales)}}$$

Le QF doit être inférieur ou égal à 14 000€.

MONTANT DE LA PRESTATION

Somme forfaitaire à 2 taux
si QF < 10 000€ ⇒ 60€
si 10 001€ < QF ≤ 14 000€ ⇒ 40€

L'aide est versée une fois par an. Elle est cumulable avec toute autre aide territoriale dans la limite du coût d'inscription. L'aide est accordée dans la limite des crédits disponibles.

ASIA SPORTS ET CULTURE
(concerne les agents)

ANNEE SCOLAIRE 2025 2026

Cadre réservé à l'administration

Numéro de tiers Chorus :

Montant à payer :€ BOP :

Renseignements	Demandeur		Conjoint(e) – Concubin(e)	
NOM ET PRENOM				
NOM de naissance				
Date de naissance				
Lieu de naissance				
N° sécurité sociale du demandeur				
Adresse personnelle	n° rue Complément d'adresse..... CP Ville.....			
Téléphones	Domicile		Portable	
Courriel	@			
Situation familiale	<input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Veuf(ve)	<input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> PACS	<input type="checkbox"/> Concubinage <input type="checkbox"/> Divorcé(e)	<input type="checkbox"/> Séparé(e) Depuis le
Situation administrative	<input type="checkbox"/> En activité <input type="checkbox"/> Titulaire	<input type="checkbox"/> En disponibilité <input type="checkbox"/> Stagiaire	<input type="checkbox"/> Auxiliaire <input type="checkbox"/> Contractuel(le)	<input type="checkbox"/> Retraité(e) de l'enseignement public <input type="checkbox"/> En congé parental du au
Fonction				
Etablissement d'exercice (le dernier si retraité (e))			<input type="checkbox"/> public	<input type="checkbox"/> privé
Profession du/de la conjoint(e)				
Employeur du/de la conjoint(e)			<input type="checkbox"/> public	<input type="checkbox"/> privé

La loi réprime les fraudes et fausses déclarations (articles 441-1 et 441-6 al.2 du Code Pénal).

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus et m'engage à signaler au service tout changement de coordonnées ou de situation en produisant les pièces justificatives.

Fait à, le.....
(signature du demandeur à l'encre bleue)

PIECES A FOURNIR

- le formulaire « ASIA Sports et Culture » renseigné en 1 exemplaire
- la facture acquittée avec le cachet et la signature de la structure
- 1 RIB aux nom ET prénom de l'agent demandeur
- une photocopie de l'avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024
- en cas de vie maritale, fournir également l'avis d'imposition du/de la conjoint(e)
- si vous êtes contractuel(le) : une photocopie du contrat en cours et du dernier bulletin de salaire
- si vous êtes retraité(e) : document attestant que vous êtes retraité de l'Education Nationale
- si vous êtes veuf/veuve d'un agent de l'Education nationale : document attestant que vous êtes ayant droit d'un agent de l'Education nationale

Pour tout CHANGEMENT de situation familiale ou professionnelle (nouveau RIB, mariage, naissance, nouvelle affectation...), transmettre au service toutes les pièces permettant la mise à jour de votre dossier.

Si vous effectuez plusieurs demandes de prestations sociales ASIA, il n'est pas nécessaire de fournir plusieurs fois les mêmes pièces. Veillez cependant à adresser toutes les pièces nécessaires qui peuvent différer d'une demande de prestation à une autre.